

Department of Health / Ministère de la Santé
Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / (N.-B.) E3B 5G8

Date: June 5, 2020 / Le 5 juin 2020
To / Dest. : Social Development / Développement social
From / Exp. : NB Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie du N.-B.
Copies : Horizon Health Network / Réseau de santé Horizon
Vitalité Health Network / Réseau de santé Vitalité
EM/ANB Ltd. / EM/ANB Ltée
Barb Whitenect
Subject / Objet : Memo 23: Outdoor visits with residents of Adult Residential Facilities and Nursing Homes in Yellow Zones
Note 23 : Visites à l'extérieur avec les résidents des établissements résidentiels pour adultes et des foyers de soins dans les zones jaunes

Residents of nursing homes and adult residential facilities are extremely vulnerable to COVID-19. Experience in other jurisdictions has shown that COVID-19 has been introduced into these settings by asymptomatic or mildly symptomatic people.

However, we also know that residents of these facilities are missing their families and friends and are vulnerable to loneliness that can affect physical and mental health.

Operators of nursing homes and adult residential facilities in Yellow Zones can now choose to allow residents to have a friend or family member visit if the following can be accommodated:

1. The visit is scheduled in advance.
2. The visit is to take place outside.
3. The visit is limited to 2 visitors at a time.

Les résidents des foyers de soins et des établissements résidentiels pour adultes sont extrêmement vulnérables à la COVID-19. L'expérience d'autres provinces nous montre que la COVID-19 a été introduite dans ces milieux par des personnes asymptomatiques ou présentant des symptômes légers.

Cela dit, nous savons également que les résidents de ces établissements se languissent de leur famille et de leurs amis, et qu'ils sont vulnérables à la solitude. Cela peut affecter leur santé physique et mentale.

Les exploitants de foyers de soins et d'établissements résidentiels pour adultes dans les zones jaunes peuvent dorénavant permettre aux résidents de recevoir la visite d'un ami ou d'un membre de la famille si les conditions suivantes peuvent être respectées :

1. La visite est prévue à l'avance.
2. La visite doit avoir lieu à l'extérieur.
3. Elle se limite à deux visiteurs à la fois.

4. There is sufficient outdoor space to allow for physical distancing of 2 metres or 6 feet from the resident, which must be maintained throughout the visit.
5. The number of visits at one time is limited in order to respect the current recovery guidance for social gatherings.
6. Working with the family member or friend to schedule a time for the visit may help protect against large group gatherings at any given time.

For those who haven't seen their loved ones for many weeks, this new opportunity to visit will allow for a long-awaited reunion.

Restoring visitation to our long-term care facilities will be a staged process and it is recognized that outdoor visits are more feasible for adult residential facilities. The Government of New Brunswick has announced that indoor visits can resume June 19.

Facilities will also be required to continue to follow other directions for visitors, including screening for active symptoms, recent contact with an active case or travel outside of the province prior to entering the facility.

These are very challenging and unprecedented times. Thank you for your continued collaboration as we work to protect our most vulnerable population.

The Pandemic Task Force,



Gérald Richard
Deputy Minister /
Sous-ministre



Dr./D^{re} Jennifer Russell
Chief Medical Officer of
Health/
Médecin-hygiéniste en
chef

4. Il y a suffisamment d'espace à l'extérieur pour respecter la distanciation physique de deux mètres ou six pieds, laquelle doit être maintenue tout au long de la visite.
5. Le nombre de visites au même moment est limité afin de respecter le plan de rétablissement en vigueur en ce qui a trait aux rassemblements sociaux.
6. Planifier le moment de la visite avec le membre de la famille ou l'ami peut permettre d'éviter les rassemblements de grands groupes au même moment.

Pour ceux qui n'ont pas vu leurs proches depuis de nombreuses semaines, cette nouvelle possibilité de visite permettra des retrouvailles tant attendues.

Le rétablissement de la fréquentation de nos établissements de soins de longue durée se fera par étapes et il est reconnu que les visites en plein air sont plus réalisables pour les établissements résidentiels pour adultes. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé que les visites intérieures peuvent reprendre le 19 juin.

Les établissements devront également continuer à suivre les autres directives à l'égard des visiteurs, y compris le dépistage des symptômes actifs, les contacts récents avec un cas actif ou les déplacements à l'extérieur de la province avant d'entrer dans l'établissement.

Nous vivons une situation difficile sans précédent. Merci de votre collaboration continue alors que nous travaillons ensemble pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Le Groupe de travail sur la pandémie,



Dr./D^r Gordon Dow
Infectious Disease
Specialist /
Infectiologue



Dr./D^{re} Nicole LeBlanc
Chief of Staff,
Vitalité Health Network /
Médecin-chef, Réseau
de santé Vitalité